



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Alsace-Moselle



COMPTE
PROFESSIONNEL DE
PRÉVENTION
(C2P)



ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES



TAUX DE
COTISATION

NOUS CONTACTER



AIDES
FINANCIÈRES



DOCUMENTATION



FORMATIONS

Notre offre de services Entreprises

carsat-alsacemoselle.fr



NOS MISSIONS

- Promouvoir et coordonner la prévention des risques professionnels dans les entreprises situées en Alsace-Moselle, afin de réduire les conséquences socio-économiques des sinistres.
- Gérer le compte employeur des entreprises et notifier les taux de cotisation "accidents du travail et maladies professionnelles".



ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES

L'accompagnement des entreprises

Présents sur le terrain aux côtés des entreprises, les préventeurs du Service des Risques Professionnels analysent les conditions de travail, conseillent et accompagnent dans la mise en place d'actions visant à préserver la santé et la sécurité des salariés.



AIDES
FINANCIÈRES

Les aides financières

- **Les subventions prévention :** destinées aux entreprises de moins de 50 salariés, elles ont pour vocation de financer, sous certaines conditions, des investissements visant à améliorer la santé et la sécurité au travail.
- **Les contrats de prévention :** destinés aux entreprises de moins de 200 salariés, ils ont pour vocation de financer, sous certaines conditions, des installations et des dispositifs innovants dans les domaines techniques, organisationnels ou de la formation.
- **Le FIPU** (Fonds d'Investissement dans la Prévention de l'Usure Professionnelle), destiné à des entreprises, organismes de prévention de branche ou France Compétences, il a pour mission de participer au financement d'actions au bénéfice de salariés exposés aux 3 facteurs de risques ergonomiques.



Les formations

L'offre de formation s'adresse aux entreprises et aux organismes de formation.

- Catalogue régional de formation
- Habilitation d'organismes de formation
- Financement et suivi de sessions syndicales en santé et sécurité au travail
- Animation du réseau des IPRP
- Relations avec l'enseignement professionnel et supérieur



La documentation

Concernant la santé et la sécurité au travail, nous sommes à votre écoute pour :

- une assistance documentaire,
- un accompagnement dans votre démarche de recherche documentaire,
- des recherches thématiques personnalisées



Les taux de cotisation

La tarification consiste à calculer les taux de cotisation des établissements en fonction de leur taille, du secteur d'activité, de la fréquence et de la gravité des sinistres.

- Conseils en tarification
- Calcul et notification des taux AT/MP
- Compte- employeur
- Minorations / majorations des taux de cotisation



Le Compte Professionnel de Prévention (C2P)

Le C2P permet de déterminer et de référencer les facteurs de risques professionnels d'exposition d'un travailleur au-delà de certains seuils et d'acquérir des droits pour se former, se reconverter, réduire leur temps de travail ou anticiper leur départ en retraite.

Nous contacter

Entreprises, retrouvez tous les contacts utiles du service des Risques Professionnels de la Carsat Alsace-Moselle :



PAR COURRIEL

Aux adresses mentionnées au bas de chaque offre de services décrite sur notre site.



carsat-alsacemoselle.fr
rubrique entreprises
-> nous contacter



PAR TÉLÉPHONE

3679

Service gratuit
+ prix appel

Du lundi au vendredi de 8:00 à 17:30

Les conseillers Assurance Maladie répondent à vos questions en matière de risques professionnels sur la réparation, la tarification et la prévention.



PAR COURRIER

Carsat Alsace-Moselle
Service des Risques Professionnels
TSA 80118 - 67093 STRASBOURG Cedex



LE TRI
+ FACILE



A.303.02/2024